



nutiziale di u
Paese di Lumiu
été 2017

Chères Lumiaises, chers Lumiais,

Au cours de ce 1^{er} semestre 2017, sous l'égide de Monsieur le Maire, la municipalité a poursuivi avec force et vigueur son inlassable effort pour continuer la mise en œuvre d'équipements collectifs structurants, indispensables à la commune de Lumiu.

Elle continue à concevoir et à préparer ceux qui verront le jour à court et très moyen terme.

Parmi ceux-ci : la future école et l'aménagement de deux sites communaux destinés à offrir aux Lumiais l'accession à la propriété.

Tous ces projets majeurs pour notre collectivité résultent d'une action collective, destinée à assurer le développement harmonieux de notre territoire et à offrir à la population des conditions de vie agréable. Ces résultats sont obtenus grâce au travail de notre équipe, qui conduit sa tâche avec la force de la volonté, celle de la réflexion et surtout de l'éthique.

Après un printemps électoral dense, et quelques fois surprenant, l'été est là et les vacances aussi... A tous nos visiteurs et aux Corses de la diaspora, nous souhaitons un séjour agréable à Lumiu et parmi nous.

Jean PAOLINI
1^{er} adjoint au Maire



Care Lumiacce, cari Lumiacci,

Mentre issu 1^{mu} semestru 2017, sott'à l'egida di u Sgiò Merre, a municipalità hà perseguidu cù forza è vigore u so infiacchevule sforzu per cuntinuà a messa in opera d'appuntamenti cullettivi strutturanti, indispensabilevuli à a cumuna di Lumiu.

Cuntinueghje à cuncipisce è à priparà quelli chì anu da nasce oghje o dumane.

Fà quelli : a futura scola è l'accunciamentu di i dui siti cumunali destinati à offre à i Lumiacci l'accessu à a prupietà.

I nostri prugetti maiò per a nostra cullettività risultanu d'un'azzione cullettiva, destinata à assicurà u sviluppu armuniosu di u nostru rughjone è à offre à a pupulazione cundizione di vita agredevule. Sti risultati sò ottenuti per via u travagliu di a nostra squadra, chì guida a so incumbenza cù a forza di a vulintà è sopr'à tuttu di l'etica.

Dop'à un veranu elettorale intensu, è calchi volta imprevistu, l'estate hè quì è e vacanze dinò...

À tutt'i nostri visitadori è i Corsi di a diaspora, li prighemu un agredevule sugiornu in Lumiu, à fianc'à noi.

Jean PAOLINI
1^{mu} agiuntu à u Merre

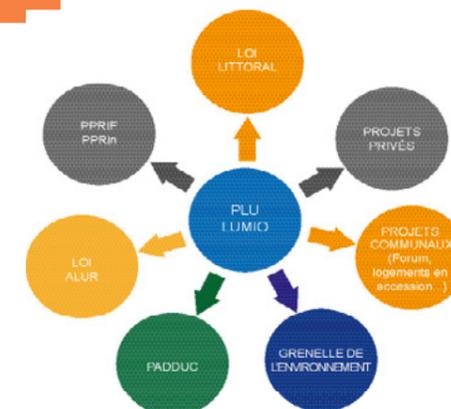
PLU

Sur l'état d'avancement du dossier :

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuit et sera bientôt dans sa phase réglementaire.

Après avoir franchi l'étape cruciale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), présenté à la concertation, la direction municipale, assistée de son bureau d'études, s'est attachée à traduire les choix et orientations en zonages et règlement.

Durant toute cette période, des échanges permanents avec Monsieur le Sous-préfet de Calvi, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et l'Agence d'Urbanisme et d'environnement de la Corse (AUEC) ont eu lieu sous forme de réunions de travail avec une alerte récurrente (2 courriers de la DDTM) sur le respect de la Loi Littoral, la prise en compte des dispositions du Plan de Prévention des risques Incendie (PPRIF), sur la conformité avec le PADDUC, sur l'adéquation entre les surfaces à construire, notre capacité d'accueil et l'accroissement démographique (Loi Alur et Grenelle de l'environnement). Comme vous l'aurez compris, le futur PLU de Lumiu devra obligatoirement s'inscrire dans la résolution de cette équation tout en tenant compte des projets communaux et privés.



Sur le calendrier :

Le dossier est actuellement en cours de finalisation et pourra faire l'objet, courant septembre 2017, d'un arrêt. Il s'agit d'une phase juridique où notre conseil municipal sera appelé à se prononcer sur le projet de PLU. Une fois arrêté par le Conseil Municipal, le PLU sera communicable mais non opposable, transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées (3 mois), présenté en Commission Territoriale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CTPENAF) et enfin soumis à enquête publique. Celle-ci pourrait avoir lieu en tout début d'année prochaine pour une approbation en mars 2018.

La commune a étendu son patrimoine foncier

Jean Paolini, 1^{er} adjoint, fait le point sur la réserve foncière de la commune :

La municipalité a acquis des réserves foncières importantes afin de pouvoir offrir la possibilité d'acquisition de terrains et logements accessibles sur la commune à nos jeunes et moins jeunes qui le souhaitent. La commune n'en continue pas moins d'agrandir son patrimoine foncier.

En début de mandature, nous avons constaté, suite à des vérifications, que les parcelles constituant le parking de l'Arinella d'une superficie d'environ 7 500 m², n'appartenaient pas à la commune mais au Ministère de l'Économie et des Finances. Nous avons entrepris, avec le concours des services administratifs de la mairie, que nous tenons à remercier, des recherches importantes ayant mené à une procédure particulière destinée aux "lieux vacants et sans maître". Nous sommes enfin parvenus à nos fins, après deux ans de travail, en incorporant ces terrains au domaine privé de la commune, conformément à la loi et à la réglementation, par délibération du conseil municipal en date du 12 juillet 2017. Il est désormais établi que ces parcelles constitueront officiellement à l'avenir le parking de l'Arinella, dont les Lumiais pourront continuer à profiter, sans doute même dans de meilleures conditions, dès lors que la commune aura éventuellement défini d'autres modalités d'utilisation.

Une autre procédure du même type s'achève également ; elle va permettre à Lumiu d'inclure dès à présent dans son patrimoine privé une parcelle de 47 m², dans le quartier du Pintu, au centre du village. Actuellement sécurisée suite à un arrêté de Monsieur le Maire, cette ruine pourrait faire l'objet d'une réhabilitation si la municipalité le juge opportun, ou être cédée à une famille lumiaise qui pourrait en avoir l'usage.

Enfin, environ 1 000 m² viennent également de faire leur entrée dans le patrimoine foncier, historique et culturel de la commune au lieu-dit Cala Pudente. Il s'agit de l'emplacement incluant les ruines du monument de San Nicolaïu di Spanu. Cette opération a été rendue possible grâce à la générosité des gérants de cette société, qui ont offert cette parcelle à la commune, ainsi qu'un droit d'accès perpétuel implanté sur leur fond. Par la voix de Monsieur le Maire et du conseil municipal, la commune remercie chaleureusement les deux gérants, Madame Madeleine Maroselli d'Ajacciu et notre concitoyen Pierre Moreau.

Des logements individuels accessibles à tous

Après la phase de recherche puis d'acquisition foncière, la réalisation de logements, destinés prioritairement à la population lumiaise, à des prix abordables, est en voie de concrétisation. Le Maire, Etienne Suzzoni, présente les deux projets, "Campà in seme 1", case di Schinali, route du bord de mer et "Campà in seme 2" case di Cala Stella à Sant Ambrosgiu :

Quelles étaient les motivations de l'équipe municipale ?

Je dirais qu'elles étaient triples. La première est sociale. Nous souhaitons, dans le contexte très spéculatif de la Balagne, permettre à de jeunes ménages d'acquérir dans des conditions financières abordables.

La seconde est urbanistique : l'équipe municipale souhaitait proposer une offre nouvelle et qualitative dans le cadre de deux petits hameaux avec des constructions et des aménagements maîtrisés.

La troisième est financière : la vente des deux terrains communaux va permettre à la commune de trouver des moyens financiers complémentaires pour réaliser ces investissements, notamment dans le domaine scolaire.

Concrètement comment allez-vous procéder pour donner une priorité aux Lumiais ?

Cette question a particulièrement retenu notre attention et nous a conduit à étudier plusieurs scénarios. Nous nous sommes inspirés d'une expérience en cours sur la commune voisine de Cateri.

La 1^{ère} mesure concerne le statut d'occupation des futurs logements : nous avons inscrit dans le cahier des charges des opérations une obligation de réserver l'essentiel des maisons à la résidence principale. Nous serons très vigilants sur ce point.

La 2^{ème} mesure concernera les conditions de revente des logements. Nous avons distingué trois niveaux de prix : les deux premiers niveaux se situeront en dessous de 240 à 250 000 € pour un terrain et une maison de qualité. Le dernier tiers des réalisations sera vendu au prix du marché. Par cette mesure nous entendons permettre aux jeunes ménages primo-accédants de pouvoir vivre dans leur commune de résidence ou de cœur.

Nous ne sommes pas naïfs : nous savons que si cette bonne volonté n'est pas accompagnée de mesures radicales, nous pourrions assister à un phénomène de spéculation effrénée. Le conseil municipal arrêtera prochainement plusieurs mesures anti-spéculatives et envisagera de préempter les propriétés qui seraient revendues à des fins spéculatives.

Enfin dernier point, comment s'assurer de la qualité des futures opérations ?

De plusieurs manières. La commune ne vendra ses terrains qu'à l'issue d'une période de quelques mois consacrés à l'élaboration des futurs permis. Quand nous aurons les schémas entre les mains nous déciderons de continuer avec notre partenaire. En second lieu, nous avons inscrit ces deux programmes dans le cadre d'un label de qualité exigeant et nous l'avons imposé à notre aménageur : le label HABITAT ET QUALITÉ DE VIE nous servira de guide pour proposer une offre nouvelle et performante sur la commune. A ce propos, nous vous présenterons ces deux projets à l'automne dans le cadre d'une réunion et d'une exposition. Enfin le choix de notre partenaire (retenu après une consultation ouverte) nous conforte dans notre volonté de réaliser deux belles opérations : nous sommes, avant sa désignation, allés visiter deux de ses réalisations sur la commune voisine de Monticello et nous sommes revenus confiants.

Pour conclure, ce projet en voie de réalisation est d'une importance primordiale. Il répond à une problématique de logement extrêmement difficile pour nos concitoyens et concrétise notre engagement, pris lors de la campagne électorale en 2014.

Les programmes : Campa Inseme 1 et Campa Inseme 2



Entre 20 et 25 unités en terrains à bâtir pour chacune des opérations : les études en cours permettront d'affiner le programme.

Des prix (terrain + maison) maîtrisés : les prix oscilleront entre 210 000 € et 240 000 € pour les petits terrains et seront au prix du marché pour le dernier tiers.

L'aménageur retenu par la commune à l'issue de la consultation est la société CTB implantée à Borgo. Elle réalisera les études, acquerra les terrains auprès de la commune, aménagera les sites et commercialisera les terrains. Le constructeur Les Demeures Corses construira les maisons.

Résidences principales et clauses anti-spéculatives

Deux opérations réservées prioritairement aux Lumiais : la commune prendra une délibération en conseil municipal, qui précisera que ces deux opérations sont destinées à la résidence principale et que la revente à vocation spéculative est proscrite. La commune s'engagera à préempter toutes les demeures qui seraient revendues à des prix supérieurs aux prix d'acquisition. Les conditions précises vous seront communiquées dans les mois à venir.

Le calendrier des opérations

- Juillet 2017 : attribution des deux opérations à la société CTB
- De septembre à décembre : études techniques
- Début 2018 : commercialisation des terrains
- 2^{ème} trimestre 2018 : démarrage des aménagements
- 2^{ème} semestre 2018 : début des constructions

Le calendrier est indicatif : il pourra évoluer en fonction de la procédure.

Vous êtes intéressés
pour acquérir dans
une des opérations

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire en mairie. La liste des candidats sera adressée à l'aménageur. Celui-ci, après examen de la recevabilité des candidatures et dans le cas où le nombre de demandes serait supérieur à l'offre, pourra être conduit à procéder par tirage au sort devant huissier.

Projet École : phase d'étude

Le projet de l'école avance dans sa phase d'étude.

Suite au concours d'architectes, trois offres ont été retenues. Une visite sur le site a été organisée avec les candidats en lice qui doivent déposer leur projet avant le 27 septembre 2017. La commission d'appel d'offres prendra sa décision après ouverture des plis de façon anonyme.



Ateliers, visites, spectacles...

Parchi l'amicizia tenga, ch'una manu passi è l'altra venga
Pour que l'amitié tienne, qu'une main aille et l'autre vienne

Cette année encore, le CCAS de Lumio a proposé de nombreuses activités, souvent plébiscitées par les participants. Citons, de manière non exhaustive, la visite guidée de la Citadelle et du Musée de Bastia, l'Atelier de cuisine organisé dans l'établissement Chez Charles, les sorties botaniques animées par Stéphanie Orsini, les soirées au théâtre de Bastia (pièce de théâtre, concert "I Chjami Aghjalesi")...



...et solidarité

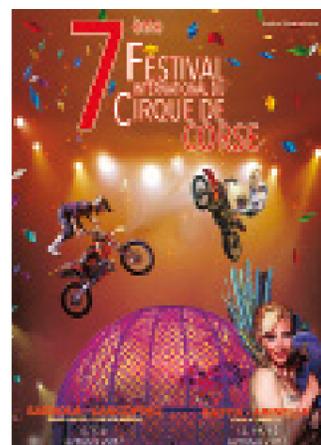
L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, personnes adultes handicapées) domiciliées sur notre commune est recommandée, afin de pouvoir leur apporter conseils et assistance durant les périodes caniculaires que nous traversons. Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en contactant la mairie au 04 95 60 89 07 afin de compléter le document d'information.

Pour les jeunes Lumiais



7ème Festival International de Cirque de Corse

Le CCAS organise un déplacement en car sur Bastia le dimanche 15 octobre 2017 afin de permettre aux enfants de la commune d'assister au Festival international du Cirque Corse. Un accompagnateur, pris en charge par le CCAS, sera également prévu. Plus de précisions à venir...



Cours de natation gratuits pour les enfants de Lumio

Les enfants âgés de 6 à 8 ans et résidant sur la commune peuvent bénéficier de 8 cours de natation gratuits, à la piscine de Sant'Ambroggiu, le vendredi matin de 10h à 11h.

Vous devez au préalable vous présenter au secrétariat de la mairie afin d'effectuer les démarches administratives pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous (04 95 60 89 07) et fournir les pièces suivantes pour compléter le dossier d'inscription :

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- certificat médical de non contre-indication pour l'enfant à la pratique de la natation ou attestation sur l'honneur du représentant légal attestant être en possession d'un certificat médical de non contre-indication pour l'enfant à la pratique de la natation.

Maitre-nageuse, joignable en août : Cyndy Joannes
Tél. : 06 87 20 61 00

Lumiu Ghjuventu Sportu

Le dispositif en faveur des jeunes Lumiais va être reconduit à la rentrée prochaine. Mis en place par le CCAS pour encourager la pratique d'un sport dans le cadre d'un club, ce dispositif concerne les jeunes dont les familles bénéficient de l'allocation rentrée scolaire, âgés de 6 à 17 ans et résidant sur la commune au 1^{er} août 2017. Le CCAS prend alors en charge une partie du financement de la licence sportive à hauteur de 100 €. Les dossiers pour bénéficier de cette aide sont à retirer auprès des services administratifs de la mairie.

Centre aéré A Zitellina - Été 2017



Objectif Zéro déchet !

Le centre aéré a ouvert le lundi 17 juillet et fermera ses portes le vendredi 25 août. Les enfants sont accueillis de 8h30 à 17h15. Cette année, pour ces 6 semaines d'activités estivales, le fil rouge de l'ALSH est la sensibilisation à la démarche "Zéro déchet", à travers le sport, les ateliers créatifs, les baignades et jeux de plage.

Rappelons à toutes fins utiles, les coordonnées du centre aéré :
Tél. : 06 87 60 27 34 - Mail : acm-lumio@orange.fr

Rentrée scolaire : changement de rythme à l'école de Lumio

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le mardi 5 septembre 2017, avec un rythme scolaire réaménagé sur la semaine des 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

En effet, selon le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, après consultation de l'équipe pédagogique de l'école maternelle et primaire de Lumio et suite au vote du conseil d'école, la commune de Lumio a décidé de passer aux 4 jours.

Pour adoucir l'épreuve de la première rentrée, les petits de maternelle, scolarisés chez Melle Boyer, bénéficient d'un horaire spécifique le 5 septembre : les élèves de maternelle petite section, seront accueillis le matin dès 8h20 alors que les moyenne et grande sections commenceront l'après-midi à 13h30. Tous les autres enfants sont attendus à 8h30, dans la joie et la bonne humeur !



Centre aéré et périscolaire

En réponse au souhait des parents d'élèves, la Municipalité étudie la possibilité d'accueillir les enfants en centre aéré le mercredi matin, et d'organiser des activités périscolaires le mercredi après-midi, sans cantine entre les deux et payant le matin. Afin de programmer au mieux la logistique de ce service supplémentaire éventuel, nous demandons aux parents de remplir et retourner avant le 15 août 2017 le formulaire disponible sur le site de la mairie.

Bacheliers 2017



Cette année encore, le village de Lumio a la fierté d'afficher plusieurs mentions pour la cuvée de bacheliers 2017 dont une mention Très Bien pour Don Pierre Albertini.

Une réception a été organisée en mairie en leur honneur et la Municipalité a eu le plaisir de remettre une prime à chacun de 150 €, 180 € pour les mentions AB, 200 € pour les mentions B et 500 € pour les mentions TB.

Nous leur souhaitons réussite et épanouissement pour la poursuite de leurs études.



3 et 4 août 2017 : Jazz'in Lumiu

Jazz' in Lumiu, c'est ...

...une bande de musiciens de jazz se fréquentant depuis les années 90, le CNOB, et qui a jeté l'ancre dans le village de Lumiu. Ces passionnés organisent un événement musical estival pour la 3^{ème} année consécutive autour du jazz traditionnel et du jazz manouche.

Cette année, "Jazz'in Lumiu" débute le 3 août, avec le plus manouche des groupes corses, le CORSICAN QUARTET de Fanou Torracinta. Il nous emmènera dans son univers chaleureusement gipsy, sur le port de plaisance de Sant Ambroggio. Le CALVI NEW ORLEANS BAND, dans le même registre, régalerà le public, comme à son habitude.

La soirée du 4 août accueillera l'un des meilleurs groupe de jazz traditionnel d'Europe, le HOT ANTIC JAZZ BAND, au Clos Culombu. Il s'agit d'un orchestre de 7 musiciens, avec l'ambition de faire revivre la musique "hot" des années 20 à Chicago. Nicole Rochelle, choisie par Jérôme Savary pour incarner Joséphine Baker dans sa comédie musicale, sera de la partie. Les ruelles du village ainsi que la marine de Sant Ambroggio seront animées, les après-midi, par le "Macadam Transfer Jazz Band".

"Jazz'in Lumiu" devient un rendez-vous incontournable des nuits balanines. Sous l'égide de du Président Jean Laurent Nicolini, cette rencontre jazzistique a su répondre aux attentes du public grâce à une programmation de choix, renouvelée à chaque édition. La fréquentation optimale, qui avait surpris les organisateurs lors de la 1^{ère} édition, ne s'est pas démentie depuis. Souhaitons longue et bonne route à "Jazz'in Lumiu" qui prépare la continuité en intégrant de jeunes pousses dans ses rangs : Vincent Orsini, amateur de jazz et âgé de seulement 20 ans, est en effet vice-président de l'association.

A Fiera di U Pane, les 12 et 13 août 2017

Lumiu se prépare à la prochaine édition d'A Fiera di u Pane, qui se tiendra cette année les 12 et 13 août et accueillera notamment six intervenants de prestige :

- Bernard BURBAN, Meilleur Ouvrier de France, ancien Chef boulanger du Ritz,
- Gérald BIREMONT, Meilleur Ouvrier de France,
- Emile CAUVIERE, Champion du monde en boulangerie,
- Marc VENTURA, finaliste de "La meilleure boulangerie de France" sur M6,
- Jean-Antoine VENTURA, Meilleure baguette de Corse en 2016 et 2017,
- Fabien BESEAS, Meilleure baguette de France en 2017.



Les visiteurs pourront déguster les pains fabriqués sur place, accompagnés de produits complémentaires artisanaux. Nul doute que les papilles seront régalingées. A travers un circuit, A Fiera di u Pane réveille les fours, i forni, de Lumiu. Monuments modestes de ce quotidien d'antan, leur visite ne manque pas d'éveiller en nous émotions et curiosité, tout comme les fontaines ou les aires à blé que l'on peut découvrir au détour d'un chemin. La municipalité prévoit d'ailleurs, avant la prochaine Fiera di u Pane, la construction d'un four à pain traditionnel en pierres sèches sur la placette de la Rimessa.

I forni, lieux de vie, de partage, de lien intergénérationnel, comme en témoigne ce joli texte de Marie-Louise Maestracci extrait de «Corses gourmandes» :

« Notre four au village était comme un forum.

Cette petite merveille d'architecture dans sa simplicité a laissé à ceux qui l'ont connu, le souvenir vivant et chaud d'un cœur généreux au centre du village. L'allumer, s'affairer autour de lui, lui balayer le ventre avec de la bruyère verte qui crépitait sur les braises... déjà une odeur...

Puis l'autre odeur, celle des briques chaudes prêtes à recevoir les pâtes gonflées sorties des pétrins lourds, emmitouffées dans la toile de sac, puis enfin, l'odeur des pains dorés, des micchetti pour nous, enfants extasiés et gourmands.

Odeurs qui provoquaient les commentaires et les rires heureux des femmes fières d'avoir réussi. »

Agenda des festivités

Août

1er	I Marti di a Pulifunia : l'Alba	Eglise Santa Maria	21h30
3 & 4	Jazz'in Lumiu	Sant'Ambroggiu / Clos Culombu	21h30
7	Théâtre "La maman bohème"	A Chjusella	21h30
8	I Marti di a Pulifunia : Balagna	Eglise Santa Maria	21h30
12 & 13	Fiera di u Pane	Piazza à a ghjesgia	10h - 22h
15	Santa Maria	Eglise Santa Maria	10h30
16	Renaissance de l'Orgue Corse	Eglise Santa Maria	-
19	Musicale, Création avec Oriane Moretti	Eglise Santa Maria	18h

Septembre

6	Meridianu, polyphonies	Eglise Santa Maria	21h30
8	Balagna, polyphonies	Eglise Santa Maria	21h30
19	L'Alba, polyphonies	Eglise Santa Maria	-



Octobre

3	L'Alba, polyphonies	Eglise Santa Maria	
---	---------------------	--------------------	--



Novembre

1	Messa per i morti	San Petru	
---	-------------------	-----------	--



Décembre

6	Messa Triptyque, San Niculaiu, Sant'Ambroggiu è Immaculata Cuncezione		
16 & 17	Mercà di Natale		

Les horaires non définis à ce jour seront communiqués ultérieurement sur le site internet de la mairie.

Pour rester informé : facebook, les sites et l'appli de la mairie !

La page facebook : www.facebook.com/mairiedelumio

Le site de la mairie : www.mairie-lumio.fr

et sa version corse : www.casacumunalumiu.corsica,

ainsi que l'appli à télécharger sur App Store ou Google Play.



Et pour ne rien manquer...
pensez à activer les notifications !

Lilla Giacobelli

Portraits
de
Lumiacci



Lilla Giacobelli, jeune nonagénaire de 92 printemps, suscite d'emblée l'attention par son visage de caractère, son regard vif et sa parole libérée. Arborant de manière désinvolte et gracieuse sa cigarette de tabac noir, elle assure qu'elle « fume depuis ses 16 ans et n'a jamais été malade ». Comme plusieurs filles de la famille, elle a hérité du prénom évocateur de sa grand-mère paternelle, originaire de Levie. Née à Lumio dans son actuelle maison, qui était celle de ses grands-parents maternels, elle quitte le village pour Ajaccio à l'âge de 16 ans, suite à la mutation de son père instituteur. Celui-ci avait enseigné précédemment à Calvi, Lumio, Casamacciole dans le Niolu.

Casamacciole... Ce village lui rappelle des souvenirs charmants, notamment un cabri qui avait été offert à son père, par une famille de bergers. L'animal suivant son nouveau maître partout, l'instituteur avait pris l'habitude de faire classe en présence du chevreau, au grand plaisir des enfants.

Lilla est également attirée par le métier d'enseignante mais devra y renoncer, recalée à l'oral du concours. Son père n'est pas mécontent de la chose car il craignait sa mutation dans un village lointain et éventuellement son mariage dans une famille rurale... Il préfère la voir évoluer auprès de ses sœurs, Lucie et Jacqueline, dans cette ville d'Ajaccio pleine de vie. Lilla s'y plaît d'ailleurs beaucoup et elle ne quittera la cité impériale qu'à la retraite, avec une grande tristesse. Elle accomplit sa carrière comme agent comptable à la Trésorerie Générale. Elle évoque cette ambiance amicale et enjouée de l'époque, dans son cadre de travail.

Elle se rappelle également la période de la guerre à Ajaccio, la présence des Américains qui distribuaient nourriture et cigarettes à la population en échange de menus services. La mère de Lilla lavait ainsi leur linge à l'occasion. Les militaires américains faisaient souvent chavirer le cœur des jeunes filles mais celles qui succombaient ne manquaient pas d'être la cible de moqueries en règle.

Les temps de guerre s'accompagnent bientôt de difficultés de ravitaillement pour les habitants des villes. La famille de Lilla décide de quitter, pour un temps, Ajaccio pour Lumio, où ils possèdent de la terre. En effet le grand-père, qui avait travaillé pour les sgiò', riches familles terriennes de Lumio, s'était vu gratifié de terrains en compensation de son travail car ces derniers ne disposaient pas toujours de l'argent nécessaire à l'entretien de leurs nombreux biens fonciers. Ainsi la terre et ses fruits, les poules et brebis du grand-père, assurent le nécessaire. Lilla revoit encore sa grand-mère sur le pas de la porte, en train de vendre la récolte d'amandes au plus offrant. Amandes qui étaient ensuite envoyées à Aix, ou encore Avignon, destinées à la fabrication des calissons notamment.

Parmi les bons souvenirs du village, ces départs pour une journée à la mer, avec l'âne chargé de victuailles et une joyeuse compagnie de jeunes.

Lilla apprécie la compagnie des jeunes gens de son âge mais, chose rare pour sa génération, elle ne convolera jamais en justes noces. Après la mort de sa mère emportée par la tuberculose à l'âge de 43 ans, la mammo' supplée dans le rôle maternel auprès des trois jeunes filles. Malgré ses efforts incessants pour présenter à Lilla tous les jeunes hommes disponibles d'Ajaccio, celle-ci s'entête et lui répond malicieusement, à chaque entrevue « Lascià a porta aperta che possu scappà ! »

Trop exigeante ou éprise de liberté, elle se soucie peu de la réponse. Si Lilla ne ressent aucune amertume de ne pas avoir eu quelqu'un dans sa vie, elle confie le regret de la maternité, qui lui pèse même aujourd'hui, et ce malgré les joies procurées par ses neveux et nièces.

En attendant, c'est entourée de leurs bons soins que s'écoulent ses journées, houspillant l'infirmier qui la taquine, et, s'acheminant avec quelques difficultés, Zia Lilla s'installe sur le pas de la porte et observe les va-et-vient des touristes en randonnée. Là, un léger sourire aux lèvres, elle laisse sa cigarette se consumer lentement entre ses doigts.

Piscine de Sant'Ambroggio

Rappelons que la piscine d'eau de mer communale de Sant'Ambroggio est ouverte du 1er juillet au 1er septembre inclus :

- du lundi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 19h
- le vendredi matin : ouverture à partir de 11h (10h15 si le cours de natation n'a pas lieu)
- du lundi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 19h

Leçons de natation et aquagym

Si vous souhaitez réserver des cours particuliers de natation ou des cours d'aquagym (à partir de 5 personnes), nous vous invitons à contacter la maître-nageuse, Cyndy Joannes, joignable en août au 06 87 20 61 00 (Tél. piscine : 04 95 60 22 07).



Réunions de quartier

Comme chaque année au mois d'août, les habitants des différents quartiers de Lumio sont conviés à des rencontres avec les élus municipaux afin de discuter, lister les problématiques et trouver des solutions ensemble.

Cette année, les réunions organisées à la Rimessa sont planifiées de la manière suivante :

- **Judi 17 août à 11h : Quartier di u mare**
- **Vendredi 18 août à 11h : Sant' Ambroggio**
- **Vendredi 18 août à 18h : Quartier Salduccio**
- **Samedi 19 août à 11h : U Paese**

État civil

Naissances

Paloma Valentina POGGI
Celistina, Cécile, Thérèse PAOLINI
Maëlle, Flora AUGER GOURCY
Thibault, Bertrand, Joseph HUMBERT
Joana Béatrice OLIVEIRA DA FONSECA

Le village a été frappé par le décès du jeune Tommaso Ferazzuto dans des circonstances dramatiques.

Tommaso aurait eu 18 ans le 21 octobre prochain.

La municipalité et la population de Lumio réitèrent leur soutien à ses proches.

Mariages

Marcela MARINO KRAMM et Waldemar PIOTROWSKI
Natalie MAGOT et Tim LOVERINI
Nathalie JOUVE et Jean-Michel ORDIONI
Laetitia CASTA et Louis GARREL
Marine SQUERCIONI et Thibault JUILLARD-CONDAT
Célia POLETTI et Jean Charles POGGI
Charlotte MEZINO et Cédric VIEUXTEMPS

Décès

André LAURENTI
Lucien THOMAS
Françoise ALFONSI
Carmelà GAGLIESE
Tommaso FERAZZUTO



Fondateur du titre
Mairie de Lumio (20260)
Tél : 04 95 60 89 00
Mail : casacumuna@paesedilumiu.fr

Responsable de la Rédaction
M.P. Bruno, élue chargée de communication

Conception graphique
S. Arnaud

Crédits Photos
O. Gomez - M.P. Bruno - S. Arnaud
Fotolia - Stocklib Joningall

Ce journal est imprimé sur un papier recyclé
Impression : IMP Signature Calvi

www.mairie-lumio.fr

